

Chapitre II

Les Campus numériques francophones^{md} (CNF) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en Afrique : entre politique d'intégration et modèle d'appropriation des TICE

Pascal Marquet, Najoua Mohib, Claire Schaming

Université de Strasbourg, LISEC EA 2310

Cathia Papi

Université de Picardie Jules-Verne, CURAPP UMR 6054

Ce chapitre est la synthèse d'un projet de recherche financé dans le cadre du réseau Res@TICE en 2008-2010. Il traite du rôle que jouent les Campus numériques francophones^{md} (CNF) dans la politique d'accompagnement de l'AUF auprès des universités de son réseau dans l'intégration des TIC. Après un bref rappel historique de ce que sont les CNF et de leur mode de fonctionnement, les auteurs montrent que les CNF, en tant qu'instrument d'une politique du Nord, sont aussi et surtout un dispositif que les pays du Sud s'approprient progressivement en offrant des services à leurs usagers qui ne font pas forcément partie de l'offre initiale de l'AUF. Ils analysent les services de quelques CNF africains, visités au cours de leur recherche et dont les personnels et les usagers ont été interrogés. À travers les caractéristiques communes et particulières des offres de services, c'est la tension suscitée par toutes les politiques d'aide au développement qui se joue. Leur analyse suggère que la diversification des services d'un CNF témoigne davantage de l'appropriation locale de la politique d'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur voulue par l'AUF, que de la perte d'influence de l'AUF.

Introduction

La spécificité et le contexte particulier de l'éducation en Afrique ont fait l'objet de nombreux écrits mettant en évidence des difficultés en termes d'accès à l'éducation (Braumoh & Osiki, 2008) mais aussi en matière d'ordinateurs connectés (Renaud, 2005) et de recherche et ingénierie des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) (Depover & Wallet, 2008). Il existe aussi des décalages entre la capacité d'accueil des locaux universitaires et le nombre d'étudiants, de même qu'entre ce dernier et le nombre d'enseignants tout particulièrement dans les facultés

de lettres et sciences humaines et sociales (Zongo Abuja, 2004 ; Benchenna, 2008 ; Lishou, 2008 ; Karsenti, 2009).

C'est d'ailleurs cette image de l'enseignement supérieur africain que donnait Émile Tanawa, directeur régional de l'AUF, lors de l'ouverture du séminaire sur les ressources éducatives libres, organisé par l'AUF, l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) et l'UNESCO, au sein du CNF de Dakar en mars 2009, lorsqu'il évoquait l'impérieuse nécessité de donner les moyens à l'Afrique de résoudre sa crise universitaire en général et de régler le problème de ses sureffectifs en particulier. Alors que l'un des principaux moyens envisagés pour résorber cette crise est, de longue date, le développement des TICE – tout comme les expériences de radio ou télévision éducative l'ont permis en leur temps (Awokou, 2008) – nous nous proposons d'interroger ici la manière dont les CNF, implantations locales de l'AUF, concourent à l'intégration et l'usage des TIC dans les universités francophones en Afrique.

Les CNF sont implantés dans des universités et destinés au public universitaire (enseignants, chercheurs et étudiants). En tant que dispositifs mis en place par l'AUF, ils visent à favoriser l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur, à travers la mise à disposition de services offerts par les TIC. Dans la pratique, un CNF est cogéré par l'AUF et l'université membre qui l'héberge. Les établissements membres sont répartis dans tous les pays francophones du Sud, si bien que les CNF sont confrontés à différentes réalités économique, sociale, géographique et culturelle.

Le fait qu'un dispositif porte en lui, un espace de liberté laissé à l'utilisateur (Agamben, 2007 ; Peeters & Charlier, 1999) et que les CNF soient présents dans plusieurs pays nous conduit à nous demander dans quelle mesure l'action de l'AUF favorise la mise en œuvre des TICE par les acteurs locaux. À cet égard, les nombreuses évolutions des CNF pourraient être interprétées comme un échec de ce dispositif, alors que, et c'est ce que nous montrerons dans ce chapitre, ces vicissitudes témoignent au contraire de leur adaptation institutionnelle et de l'implication des acteurs locaux dans leur fonctionnement. Est-ce qu'il existe des invariants et des particularismes ? Dans quelle mesure ces particularismes caractérisent-ils le mode d'action de l'université qui adapte le dispositif au contexte local ? Quelques éléments de réponses sont donnés dans les résultats qui suivent.

Ainsi, après une rapide présentation générale de ce que sont les Campus numériques francophones^{md}, nous verrons comment les services, en tant que possibilités d'usage des TICE proposées par les CNF, peuvent être considérés comme l'adaptation locale de la politique de l'AUF, témoignant ainsi de la façon dont les acteurs locaux s'approprient le projet de l'AUF.

Les CNF d'Afrique : une structuration et des réalités communes

Définition, origine et fonctionnement général

S'il fallait résumer en quelques mots ce qu'est un CNF, nous pourrions dire avec Loiret (2007), qu'il s'agit d'«un lieu dédié à l'usage des technologies dans l'enseignement ». Plus précisément, un CNF est une structure mise en place par l'AUF au sein d'un établissement membre de l'Agence qui constitue à la fois un lieu d'accès à l'information scientifique et technique, un espace de formation à la méthodologie et à l'usage des TIC, et un moyen d'accès à la formation ouverte et à distance (FOAD), le tout à travers des ressources techniques (ordinateurs, logiciels, matériel de visioconférence), éducatives (documents primaires, bases de données scientifiques), pédagogiques (documents, matériels, formations) et humaines (présence de professionnels formés à l'accompagnement).

Hérités des centres SYFED, qui ont été créés dans les années quatre-vingt-dix par l'AUF et qui permettaient principalement l'accès à l'information scientifique et technique, les CNF résultent d'un bouleversement institutionnel au sein de l'Agence et de l'abandon du projet d'Université virtuelle francophone (UVF, voir chapitre I). En 2011, le continent africain regroupait à lui seul près de 60 % des CNF implantés au sein de l'ensemble du réseau partenaire de l'AUF.

Sur le plan de leur gouvernance, les CNF sont cogérés par l'AUF et l'université d'accueil et d'implantation au sein d'un conseil national d'orientation (CNO). Le CNO est composé de plusieurs collèges, représentant l'ensemble des partenaires du pays : un collège universitaire regroupant les personnels universitaires, un collège coopération constitué des institutions de la Francophonie qui ont une représentation dans le pays, un collège entreprise si des partenariats sont mis en place avec ces dernières, un collège usagers/ utilisateurs avec des enseignants, des chercheurs et des étudiants afin que les bénéficiaires puissent faire part de leurs remarques et un collège technique pour les aspects administratifs et techniques. Si le fonctionnement du CNF est défini par l'AUF, l'université possède une certaine liberté en termes de proposition de services et d'interventions pour la définition de la politique du dispositif.

Quelques points communs qui émergent de la diversité

Une recherche menée par le groupe CompUTICE³ a consisté notamment à conduire des observations de terrain entre décembre 2008 et mars 2009 qui ont permis de recueillir un certain nombre d'informations sur quelques CNF

³ Le groupe CompUTICE (Compétences d'Utilisation des TICE) est une équipe de recherche qui rassemble des chercheurs du Nord (France) et du Sud (Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Sénégal et Vietnam). Elle est constituée des membres suivants : Ahmed Aamili, Jacques Audran, Bernard Coulibaly, Bich Van Hoang, Jean-André Kabré, Natalia Lacinik, Pascal Marquet, Najoua Mohib, Tan Dai Nguyen, Cathia Papi, Élie Rafidinarivo, Claire Schaming et Mbaye Thiam. Cette équipe de recherche a bénéficié du soutien de l'AUF, à travers l'appel d'offres Res@TICE 2008.

(Antananarivo, Dakar, Ouagadougou, Rabat) et deux Centres d'accès à l'information (CAI)⁴ (Saint-Louis, Bobo-Dioulasso) implantés en Afrique. Une première phase a permis de recueillir des informations sur les CNF (site Web, plaquette de présentation...), les personnels (composition de l'équipe, responsabilités individuelles, mandats locaux), les caractéristiques logistiques et matérielles (surface des locaux, nombre de salles, nombre d'ordinateurs, heures d'ouverture du centre, nature des autres équipements), l'offre du CNF (formations et services proposés), les usagers (fréquentation, typologie des usages). Dans une deuxième phase, deux types d'entretiens ont été réalisés, semi-directifs avec les responsables locaux des CNF et les documentalistes, non-directifs avec les responsables des bureaux régionaux, un ou plusieurs formateurs-encadrants, un ou plusieurs apprenants. Une troisième phase a consisté à diffuser en 2010 une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 295 usagers de quatre CNF africains.⁵ L'ensemble a été complété par des textes officiels de l'AUF (2008 ; 2009a ; 2009b) et des documents institutionnels locaux (bilan annuel des activités des CNF, compte rendu du CNO).

En dépit de contextes socio-économiques contrastés, tous les CNF, qui sont implantés sur l'ensemble du continent africain (Maghreb, Afrique subsaharienne et Madagascar), se ressemblent tant au niveau de leur structuration spatiale que matérielle. De manière générale, les campus regroupent plusieurs espaces liés à des services et des usages différents tels que des salles de cours pour des formations à distance et/ ou présentielles, un centre de ressources, un espace de consultation internet en libre-service, une salle de visioconférence ou encore un centre d'accès à l'information. Certains CNF sont également équipés d'un incubateur de jeunes entreprises (Antananarivo, Dakar), d'un laboratoire Infolab (Fianarantsoa) voire d'un centre linux et logiciels libres (Dakar, Libreville).

À ces similitudes d'ordre matériel s'ajoutent deux principales difficultés auxquelles font face les CNF visités lors de cette étude et vraisemblablement la plupart des campus numériques africains. À un niveau institutionnel, d'abord, les CNF ne sont pas toujours parfaitement intégrés dans le tissu universitaire dont ils sont supposés appuyer le développement. L'une des conséquences est que les bénéfices réels semblent rester en deçà des attentes de certains acteurs locaux, qui par ailleurs regrettent de ne pas davantage participer à l'élaboration des actions entreprises par les CNF.

⁴ Les Centres d'accès à l'information sont désormais remplacés par des Campus numériques partenaires

⁵ Les données quantitatives concernent le CNF d'Alger, qui s'est substitué à celui de Rabat faute d'usagers présents sur place, d'Antananarivo, de Bobo-Dioulasso et de Dakar. L'enquête initiale intègre également les CNF de Hanoï et de Ho Chi Minh Ville dont les données ont été volontairement occultées pour ce chapitre.

Ensuite au niveau structurel, on observe une stabilisation ou une fréquentation en baisse des étudiants⁶ et des enseignants⁷, d'après les bilans annuels des activités de nombreux CNF. En outre, l'évolution des conditions sociotechniques locales, qui se traduit par la présence massive de cybercafés et par le renforcement des équipements techniques dans les universités, concurrence désormais les CNF pour le seul accès à internet. Dans le même temps la démocratisation de l'accès individuel à internet, qu'on observe notamment dans les pays d'Afrique du Nord, participe à ce phénomène.

En réaction ou en parallèle à ces tendances, les missions des CNF s'élargissent au fur et à mesure des années. Ces missions soulèvent la question centrale de la tension entre l'utopie fondatrice du CNF, qui est certes francophone mais qui reste tout de même du «Nord», dans la mesure où le siège et les services centraux de l'AUF sont à Montréal et à Paris, même si le dispositif évolue par des échanges Nord-Sud car leur mise en place se réalise dans les pays dits du Sud. Ces pays ont des situations sociales, économiques, culturelles différentes et l'on peut supposer que leurs acteurs n'ont pas les mêmes réactions face au dispositif.

Les CNF entre prescriptions du Nord et réalités du Sud

Au-delà de sa vision politique en matière d'aide au développement⁸, l'AUF considère les CNF comme des véritables dispositifs de mise en œuvre de ses programmes visant trois objectifs opérationnels décrits dans le tableau n° 1 (ci-dessous).

Pour atteindre ces objectifs opérationnels, l'AUF propose un ensemble de services (formation à la recherche et aux outils documentaires, accès aux plateformes FOAD, Infothèque, aide à la mise en ligne de cours, formation Transfer...) regroupés dans un catalogue que chaque CNF peut développer sur son propre territoire. Tous ces services s'appuient sur l'usage des outils technologiques et soutiennent une politique d'intégration des TICE dans les domaines de l'information, la documentation et la formation. De ce point de vue, l'entrée par les services nous paraît particulièrement pertinente pour comprendre dans quelle mesure les acteurs locaux via les CNF se réapproprient le projet de l'AUF visant l'intégration des TIC par l'ensemble des membres de son réseau.

⁶ Si le CNF de Dakar enregistre une légère baisse du nombre d'abonnés entre 2007 (5 277) et 2008 (4 451), aucun usager ne fréquente le CNF de Rabat en 2009 (Source : Bilan annuel des activités du campus numérique francophone de Dakar, et de Rabat, 2008 : 2009).

⁷ La fréquentation du centre de ressources pour les enseignants d'Antananarivo est passée de 3 010 utilisateurs en 2008 à 1 886 en 2009 (Source : Bilan annuel des activités du Campus numérique francophone^{md} d'Antananarivo, 2008 : 2009).

⁸ Le présent chapitre ne vise pas l'analyse des conceptions qui sous-tendent les politiques mises en œuvre par l'AUF pour aider au développement d'une offre africaine en matière de FOAD.

Objectifs Opérationnels	Code ⁹	Catégorie
Favoriser dans les établissements du Sud l'appropriation des TIC et répondre ainsi à des besoins aigus de formation, de production, de contenus pédagogiques, de mise en réseau, de circulation de l'IST	001	Appropriation des TIC
Améliorer les performances des universités du Sud en favorisant le codéveloppement et les partenariats avec les établissements du Nord et du Sud dans l'optique d'un enrichissement mutuel	002	Partenariat Nord/ Sud
Accompagner la réflexion des universitaires sur le rôle et la place des technologies éducatives dans l'enseignement supérieur en leur permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques	003	Intégration pédagogique des TIC

Tableau 1. – Objectifs opérationnels des CNF

Les services proposés : des indicateurs de l'appropriation des TIC

Si la question des usages demeure centrale dans l'étude menée par l'équipe CompUTICE, une des hypothèses avancées est que c'est dans l'écart entre l'offre de services prescrits et l'offre de services réels que se jouerait l'appropriation ou la réappropriation de la politique d'intégration des TIC de l'AUF par les acteurs locaux. Un des premiers résultats de l'inventaire des différents services offerts localement révèle l'existence et la nature de cet écart.

Le tableau n° 2 (ci-dessous) montre tout d'abord que les CNF ne proposent pas l'intégralité des services prescrits par l'Agence. En effet, une analyse fine de l'offre de service des CNF visités montre que les trois objectifs principaux ne sont pas forcément représentés par des services correspondants dans l'ensemble des CNF : par exemple, l'002 ne figure qu'au CNF de l'océan Indien d'après les documents que nous avons pu consulter.

Par ailleurs, le tableau montre également que tous les CNF développent des services qui ne font pas partie du catalogue proposé par l'AUF. Autrement dit, les CNF ne proposent pas nécessairement de services relatifs au partenariat Nord-Sud, et les universités mettent à profit les ressources mises à leur disposition pour développer des collaborations plutôt locales (entreprises, institutions, bibliothèques universitaires). Au-delà du détail de ces services, c'est leur existence même qui témoigne de l'appropriation des TIC par les bénéficiaires locaux.

⁹ Ces codes seront utilisés dans la suite du texte.

	Services	CNF Afrique de l'Ouest 1	CNF Afrique de l'Ouest 2	CNF Maghreb	CNF océan Indien
Services prescrits (AUF)	Espace de formation	003	003	001	003
	FOAD	003	003	003	003
	Centre de ressources	001	001		001
	CAI	003	001		001
	Espace en libre-service		☐		
	Salle de visioconférence	003	003	003	002
	Incubateur		003		003
	Infolab				
	Centres et Logiciels Libres pour le Développement (CLLD)		001		
Autres services (CNF)	Appui gouvernance universitaire	003			
	Passeport TIC		001		
	Mobilité (information, conseil, orientation)		☐		
	Certification LPI		001	001	
	Hébergement de sites associatifs/ institutionnels				001
	Manifestations autour du logiciel libre				
	Suivi des boursiers			☐	
	Travail avec les entreprises et/ ou les partenaires locaux	☐	☐	☐	☐
	Numérisation de fonds patrimoniaux				001

Tableau 2. — Synthèse de l'offre de services de 4 CNF africains

Ces résultats rappellent évidemment que l'Afrique ne peut pas être considérée comme un tout tant les réalités sont distinctes, notamment en ce qui concerne le Maghreb d'un côté et l'Afrique subsaharienne de l'autre. On comprend dès lors la nécessité, pour les CNF, d'évoluer au gré de la société tout en anticipant voire impulsant le changement. Ainsi, alors qu'à Dakar les salles informatiques sont monopolisées par les étudiants voire les enseignants, tout particulièrement dans le cadre des formations Transfer, à Rabat, le CNF ne constitue plus vraiment un lieu de ressources numériques ni de formation dans la mesure où l'AUF envoie des formateurs dans les établissements souhaitant les formations prévues dans le cadre du programme Transfer. Le CNF de Rabat est désormais considéré comme une antenne de l'AUF, un lieu où les candidats aux bourses peuvent trouver conseil et déposer leur dossier, où les

étudiants inscrits en FOAD peuvent venir utiliser les machines, passer les examens sans être spécifiquement inscrits au CNF. Doté d'un système de visioconférence, il favorise également la soutenance de mémoires voire le déroulement de colloques à distance. À Antananarivo, le développement de formations ouvertes dans l'université malgache (Andriamparany & Rakotomalala, 2008), constitue une autre forme d'adaptation aux difficultés locales via la coopération multiforme et ancienne avec les pays du Nord (Benchenna, 2008) favorisée par l'AUF.

Usages et usagers des CNF¹⁰

Les bénéficiaires des services que sont les usagers ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire papier comportant 25 questions. L'analyse des réponses permet de dégager le profil type de l'utilisateur des CNF étudiés. Il s'agit d'une femme (à 67,9 %), étudiante (pour 87,4 %), jeune (75 % des usagers ont moins de 30 ans) qui vient très régulièrement (36 % quotidiennement, 28 % hebdomadairement) parce qu'elle peut se rendre relativement facilement au CNF (pour 68,1 %), où elle y trouve des services dont elle est satisfaite (79,6 % d'opinion positive). Le fait que les femmes soient si nombreuses est sans doute à mettre en écho avec d'autres résultats obtenus par Seif et Marquet (2012) qui indiquent que les habitudes culturelles des pays arabes, et par extension peut-être des pays subsahariens, font que les femmes ne fréquentent pas les cybercafés et qu'elles trouvent dans les CNF une solution alternative d'accès aux TIC pour un usage fréquent.

Parmi les quatre catégories d'usages déclarés, du plus fréquent au moins fréquent, la recherche de documents arrive en 1^{er} (rang moyen 1,82), le courrier électronique en 2^e (rang moyen 2,18), la participation/préparation à des projets TICE/ FOAD en 3^e (rang moyen 2,23), les autres activités liées aux TIC en 4^e (rang moyen 3,56). Alors que l'Afrique est davantage un lieu d'enseignement des TIC (au mieux sous forme de cours d'informatique) que par les TIC (Karsenti, 2009), 64,7 % des usagers interrogés considèrent que les TIC comportent un intérêt pour l'enseignement. C'est précisément dans ce contexte d'opinion favorable que les CNF cherchent à promouvoir un changement de pratiques pédagogiques des acteurs locaux passant par l'usage des TICE en fonction des choix d'actions à mettre en œuvre localement.

Conclusion

Si les «CNF de l'AUF ont été créés pour appuyer le développement des TIC dans les universités du Sud » (Andriamparany & Rakotomala, 2008), il semble, aujourd'hui, que les enjeux auxquels doivent faire face les «antennes de gestion » de l'Agence ne soient plus les mêmes. Les CNF restent des terrains

¹⁰ Compte tenu de l'absence d'utilisateur pour le CNF de Rabat, le groupe CompUTICE a intégré le CNF d'Alger au moment de la diffusion de l'enquête auprès des bénéficiaires de services.

d'action et d'exécution de programme d'appui aux TIC élaborés par l'AUF, les institutions universitaires et les partenaires au développement (UNESCO, Banque mondiale, Agence française de développement, Union européenne). Toutefois, ce qui paraît nouveau c'est la question des initiatives que peuvent prendre les CNF pour développer une véritable politique d'intégration des TIC correspondant à des besoins analysés localement.

Plus largement, ce travail met au jour le processus d'appropriation caractéristique d'un dispositif institutionnel. Le dispositif est d'abord inscrit dans une réalité spatio-temporelle, qui évolue au fil du temps et des territoires et qui façonne des services et des usages (De Certeau, 1990 ; Perriault, 1989) spécifiques à chaque CNF. Ce faisant, l'appropriation reste un processus local et volontaire, et nous avons montré qu'il existe et persiste une volonté du concepteur des CNF, ici l'AUF, d'une appropriation par l'université hôte.

Bibliographie

- Agamben, G.** (2007). Qu'est-ce qu'un dispositif ?, Payot-Rivages poche, coll. «Petite bibliothèque ».
- Andriamparany, L.-M. & Rakotomalala, A.-N.** (2008). «Les Campus numériques francophones de l'AUF et l'émergence d'universités ouvertes au Sud : cas de Madagascar ». *Distances et Savoirs*, 6 (2), 253-268.
- Awokou, K.** (2008). L'utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation en Afrique : la question de la formation à distance, *TICE et développement*, n° 1. Récupéré le 14 mai 2011 sur le site de la revue TDR : [<http://www.revue-tice.info/document.php?id=832>].
- Benchenna, A.** (2008). «Universités à l'ère numérique. Vers de nouveaux rapports entre pays du nord et pays du sud ? », *Distances et savoirs*, 6 (1), 99-116.
- Braimoh, D. & Osiki, J. O.** (2008). "The Impact of Technology on Accessibility and Pedagogy: the Right to Education in Sub-Saharan Africa, *Asian Journal of Distance Education*, 6 (1), 53-62.
- Certeau, M.** (de) (1990). *L'Invention du quotidien 1*, coll. «Arts de faire », Paris, Gallimard.
- Depover, C. & Wallet, J.** (2008). «Éditorial », *Distances et savoirs*, 6 (2), 179-186.
- Karsenti, T.** (dir.). (2009). *Intégration pédagogique des TIC: Stratégies d'action et pistes de réflexion*. Ottawa : CRDI. Récupéré le 14 mai 2011 de : [<http://www.rocare.org/guide-tic>].
- Lishou, C.** (2009). «La web-tv éducative, alternative aux formations de masse dans les universités africaines ». *Distances et savoirs*, 6 (4), 619-628.
- Loiret, P.-J.** (2007). *L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'Ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur*, thèse de doctorat, université de Rouen, [<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00192921>].

- Mohib, N. & le groupe CompUTICE** (2009, novembre). «De quelques similarités dans les CNF : le cas du Vietnam, du Maroc, de Madagascar, du Sénégal et du Burkina Faso ». Communication présentée aux 2^{es} Journées scientifiques Res@ice, Ougadougou, Burkina Faso.
- Peeters, H. & Charlier, P.** (1999). «Contributions à une théorie du dispositif », Hermès, 25, 15-23.
- Seif, A. & Marquet, P.** (2011, mai). «L'introduction des TIC dans le système éducatif yéménite : le poids de la culture et des usages des prescripteurs ». Communication présentée à la VI^e Conférence internationale e-learning Africa, Dar es-Salaam, Tanzanie.
- Thébault, G.** (2005). Les usages des TIC : "brancher les universités du Sud", l'expérience de l'Agence universitaire de la Francophonie à Dakar (mémoire de master). IEP, Bordeaux. Récupéré le 14 mai 2011 de [www.africanti.org/IMG/memoires/thebault_dea.pdf].